



Institut du Travail Social Tours
Service Information Orientation

02 47 62 33 33 / 02 47 62 33 76
sio@its-tours.com

17 rue Groison
BP 77554
37075 Tours Cedex 2

Siret : 302 823 786 000 25
n° de déclaration d'activité : 24 37 00082 37
Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État.



www.its-tours.com

Institut du
**Travail
Social**
TOURS



**Moniteur/trice
d'atelier**

12 MOIS

Donnez du sens
à **vos** métier



Le Moniteur d'Atelier exerce son métier principalement dans les Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT), et dans les Entreprises Adaptées (EA). Dans ces structures, le métier s'exerce auprès de personnes adultes en situation de handicap physique, psychique, intellectuel sensoriel et/ou d'exclusion sociale. Ces situations sont très diversifiées et la nature du public accueilli est en pleine évolution.

Le métier de Moniteur d'Atelier peut s'exercer également dans d'autres structures, et ce notamment dans les structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) où sont accueillies des personnes en grande difficulté sociale et professionnelle ou section d'initiation et de première formation professionnelle où sont accueillis dans le cadre d'activité de jour et en internat, des adolescents en situation de handicap. La vulnérabilité des personnes accueillies dans ces structures nécessite d'exercer sa mission selon une démarche éthique en adoptant une attitude basée sur l'écoute et en développant une posture d'accompagnement.

La personne et le groupe accompagné sont au cœur de l'activité du moniteur d'atelier, sa mission étant d'assurer la production de biens et de services comme support à l'accompagnement, au développement, à l'accès à l'autonomie, à l'épanouissement de la personne et/ou à l'insertion dans le monde ordinaire. A cet égard, il est amené à gérer la complexité générée par ses différentes missions, et ce d'autant plus que le public accueilli est diversifié et parfois imprévisible, et que l'environnement économique des structures est de plus en plus concurrentiel.

Les activités du moniteur d'atelier s'articulent autour de trois grands axes :

- > l'accompagnement des travailleurs handicapés au sein d'une équipe pluri-professionnelle
- > l'animation et l'organisation de la production de biens ou de services
- > la gestion et le développement des compétences individuelles

(Définition de la CPNE-FP du 18 février 2016). Arrêté du 27 décembre 2018.

Les conditions d'inscription

Pré-requis pour tous les candidats : une expérience professionnelle d'un métier démontrant la maîtrise de compétences techniques.

La formation est accessible selon trois statuts différents :

- > Salariés en situation d'encadrement de personnes handicapées dans un ESAT ou une EA dans le cadre des dispositifs de formation continue (plan de formation, période de professionnalisation, contrat de professionnalisation, etc)
- > Salariés en reconversion professionnelle dans le cadre des dispositifs prévus à cet effet (CPF, etc.) sous réserve de la réalisation d'un stage de mise en situation professionnelle dans un ESAT ou une EA d'une durée de 70 heures.
- > Demandeurs d'emploi : sous réserve de validation de leur projet professionnel et de la prise en charge financière du coût de la formation, de la réalisation d'un stage de mise en situation professionnelle dans un ESAT ou une EA d'une durée de 70 heures

La formation et ses modalités

Durée de la formation théorique : 441 heures (12 mois).

Organisation : 13 regroupements de 5 jours consécutifs.

Formation théorique dispensée à Tours conjointement par l'ITS et par l'AFPA.

Il s'agit d'une formation par l'alternance. Elle se déroule en centre de formation et sur le terrain. Les contenus de formation sont organisés en trois Blocs :

- > **Bloc 1** : Accompagnement – 161 heures

Compétences attendues : Accompagnement des personnes accueillies dans l'atelier

- > **Bloc 2** : Gestion de production - 133 heures

Compétences attendues : Animation, organisation et gestion de la production ou des prestations de service dans la structure et/ou hors les murs

- > **Bloc 3** : Gestion et développement des compétences – 133 heures

Compétences attendues : Gérer, développer les compétences individuelles et participer à leur évaluation

Durée de la formation pratique obligatoire en ESAT ou EA = 1085 heures (pour tous)

- > Une formation pratique longue réalisée chez l'employeur ou sur un terrain de stage (pour les non salariés) d'une durée de 28 semaines soit 980 heures
- > Et une formation pratique hors du lieu d'emploi pour les salariés ou sur un autre terrain de stage pour les non salariés d'une durée de 3 semaines (soit 105 heures).

Obtention du diplôme

Pour obtenir le titre et accéder à l'évaluation, le candidat devra satisfaire les éléments suivants attestés par l'organisme de formation :

- > Avoir suivi au moins 80% de chaque bloc de la formation et être en situation d'encadrement de travailleurs handicapés
- > Avoir participé aux évaluations formatives réalisées par l'organisme de formation.
- > Avoir remis le dossier support à l'organisme de formation dans le délai imparti
- > Avoir suivi le stage de 105 heures dans un autre établissement.

Pour avoir le titre délivré par la CPNE-FP, il faut avoir obtenu chaque bloc. Pour obtenir un bloc il faut avoir une note au moins égale à 10 sur 20.

Débouchés professionnels

Le Moniteur d'Atelier peut être employé dans des établissements et services sanitaires, sociaux, médico-sociaux, des entreprises de travail adapté à des publics spécifiques, des dispositifs d'insertion des secteurs publics et privés.

Poursuite d'études

- > Diplôme d'État d'Éducateur Technique Spécialisé
- > Autres formations en travail social



Nos conseils pour réussir

- > Visionnez des vidéos en ligne de professionnels pour mieux cerner les spécificités des métiers du secteur social. Interviewez des professionnels. Faites des stages.
- > Multipliez les opportunités pour rencontrer des publics : investissez-vous dans des actions de bénévolat (associations sportives, artistiques, culturelles, humanitaires, etc)
- > Visitez les blog, sites internet, réseaux sociaux des différentes écoles en travail social, établissements d'accueil des publics. Soyez curieux !
- > Venez à une **Journée Portes Ouvertes de l'ITS Tours** : rencontrez des étudiants/apprentis, formateurs, professionnels, visitez l'institut.

Début de la formation :

Octobre 2020

Formation dispensée à Tours.

Modalités d'inscription

Début des inscriptions : 13 janvier 2020

Clôture des inscriptions : 30 août 2020

Les inscriptions s'effectuent en ligne :

<https://www.its-tours.com> (rubrique «s'inscrire aux formations», puis «Inscriptions aux concours»).

Inscription

Contactez le secrétariat :
secretariat.ma@its-tours.com

Admissions

Entretien de positionnement et test (2h)

- Pour les demandeurs d'emploi ou les personnes en reconversion professionnelle :

tests de vérification des prérequis comprenant un entretien de motivation et l'avis d'un établissement ayant accueilli le candidat dans le cadre d'une période de mise en situation professionnelle

- Pour les salariés :

entretien de positionnement et le test écrit.

L'entretien de positionnement a pour objectif de vérifier : la motivation du moniteur d'atelier à l'entrée en formation ainsi que les conditions de réussite de celle-ci, la compréhension des enjeux du métier, la capacité à se mettre en posture d'apprentissage et à s'investir dans la formation

Tests : l'accès à la formation est conditionné à la vérification de la capacité de rédaction du candidat.

Modalités financières

Prix de la formation

6315 € par an (tarif 2019)

Salariés et demandeurs d'emploi, autofinancement

Demandez un devis :
secretariat.ma@its-tours.com

Réunions d'information collectives

Jeudi 13 février 2020 à 16h

Mercredi 20 mai 2020 à 16h